

DB2/DSEB/SSEPIC

SYNTHÈSE DE LA "NOTE SUR LA REPARTITION REGIONALE DE L'INVESTISSEMENT" ACCOMPAGNANT LA LOI DE FINANCES 2026

Constituant l'un des piliers fondamentaux de la politique de développement de notre pays, l'investissement public est un instrument stratégique de traduction des choix politiques majeurs en matière d'équité territoriale et de croissance durable. C'est ainsi que l'enveloppe budgétaire consacrée à l'investissement public a enregistré un taux d'évolution important sur la période 2020-2025 qui est de 86,8 %. Pour la loi de finances de l'année 2026, cette enveloppe s'élève à 380 milliards de dirhams.

Les projets d'investissement prévus au titre de l'année 2026 s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des stratégies sectorielles engagées par le Royaume et des grands chantiers d'infrastructure envisagés. Ils se répartissent sur tout le territoire national et se présentent par principaux secteurs d'intervention et par régions, comme suit :

Secteur de la santé : Afin d'accompagner le chantier Royal de généralisation de la couverture sanitaire, et en vue de poursuivre la réforme globale du système national de santé, notamment à travers l'accélération du programme de mise à niveau de l'offre de soins et la création de centres hospitaliers universitaires (CHU) dans chaque région, le Gouvernement accorde la priorité en 2026 à ce secteur dont le budget connaîtra une hausse significative par rapport à 2025 pour atteindre 42,4 milliards de dirhams, soit une augmentation de 9,8 milliards de dirhams.

Outre le CHU d'Agadir dont l'entrée en service est effectuée en 2025 et le CHU de Laâyoune qui est en phase de finalisation, les travaux de construction du CHU Ibn Sina à Rabat se poursuivront ainsi que de ceux des CHU de Béni Mellal, Guelmim et Errachidia. Parallèlement, il est prévu de renforcer le réseau des hôpitaux régionaux et provinciaux à travers la poursuite et le lancement des travaux de construction de 44 centres hospitaliers pour un coût global estimé à environ 23 milliards de dirhams, dont les centres hospitaliers régionaux d'Oujda, Béni Mellal, Tamansourt, Guelmim et Dakhla, ainsi que les centres hospitaliers provinciaux/préfectoraux d'Ouazzane, Nador, Figuig, Moulay Yaacoub, El Hajeb, Fquih Ben Salah, Mohammedia, Settati, Moulay Rachid, Essaouira, Tinghir, Zagora, Taroudant et Tarfaya. À cela s'ajoutent la poursuite et le lancement des travaux de construction de 26 hôpitaux de proximité pour un coût total avoisinant 4,2 milliards de dirhams, dont ceux d'Imintanout, Tamarar, Rissani, Tighirt, El Ouatia, Lakhsas, Tafraout, et Taliouine

Secteur de l'éducation : Une attention particulière est accordée à la promotion du secteur de l'éducation constituant ainsi un pilier primordial pour la qualification d'un capital humain productif et compétent, prêt à s'impliquer effectivement dans la dynamique de développement du pays.

A cet effet, le Gouvernement œuvre au renforcement des investissements publics dans ce secteur à travers un ensemble de projets, notamment la création d'environ 4800 classes au titre de la généralisation de l'enseignement préscolaire pour la rentrée scolaire 2026–2027, afin d'atteindre près de 40 000 classes au total bénéficiant ainsi à plus d'un million d'élèves. Cela comprend la création de 387 salles dans la région de Tanger–Tétouan–Al Hoceima, 458 salles dans la région de Fès–Meknès, 454 salles dans la région de Rabat–Salé–Kénitra, 722 salles dans la région de Casablanca–Settat et 515 salles dans la région de Marrakech–Safi. De même le programme d'extension des établissements d'enseignement se poursuivra par la construction de 150 salles de classe et l'extension de 3 internats dans la région de Béni Mellal–Khénifra, la construction de 433 salles et l'extension de 3 internats dans la région de Casablanca–Settat, ainsi que la construction de 75 salles et l'extension d'un internat dans la région de Drâa–Tafilalet. La région de Souss–Massa, pour sa part, connaîtra la construction de 200 salles et l'extension d'un internat, et les 3 régions du Sud seront concernées dans le même cadre, par la construction de 63 salles au total.

Secteur de l'eau : le secteur de l'eau conservera sa place centrale parmi les priorités de l'investissement public en 2026, avec une enveloppe budgétaire de 16,4 milliards de dirhams. Cette programmation est cohérente avec les orientations gouvernementales visant à garantir la sécurité hydrique du Royaume, et à renforcer l'équité territoriale dans la répartition des ressources vitales.

En particulier, ces efforts consistent en la poursuite du déploiement du programme de construction des barrages, dont la construction de seize grands barrages au niveau national, à l'instar de Ribat Al Kheir et Ratba dans la région de Fès–Meknès, Aït Ziat et Boulaouane dans la région de Marrakech–Safi, ainsi que Tamri dans la région Souss-Massa, Taghzirt et Oued Lakhdar dans la région Béni Mellal-Khénifra, et Targa Oumadi dans la région de l'Oriental. Cela Compte non tenu de l'accélération des grands projets de transfert d'eau entre les bassins, et les projets de dessalement de l'eau de mer comme c'est le cas pour le projet de réalisation de la prise d'eau de la station de dessalement de l'eau de mer de Laâyoune. A signaler par ailleurs que, tous ses efforts visent à renforcer les capacités annuelles de mobilisation de l'eau dans les régions, et à garantir l'alimentation continue des zones rurales, et ce dans le cadre d'une approche combinant gestion de l'offre et rationalisation de la demande.

Secteur de l'équipement : Le Maroc mène une stratégie intégrée de développement des infrastructures pour améliorer la connectivité, réduire les coûts logistiques et renforcer l'attractivité économique régionale.

En particulier, les projets d'investissement prévus par la LF 2026 comprennent dans l'Oriental la construction de l'autoroute Guercif–Nador (104 km) et le dédoublement de la RN2 sur 70 km, et ce afin de desservir le port Nador West Med. Dans la région de Fès–Meknès, le doublement du tronçon Fès–Taounate (73 km sur la RN8) permettra d'améliorer la sécurité et de fluidifier le trafic. Au nord, la région Tanger–Tétouan–Al Hoceima sera dotée d'une enveloppe budgétaire de 1,7 milliard de dirhams dédiée à la mise à niveau du réseau routier et au doublement de 11,5 km de la RN2. Sur le plan portuaire, deux projets dominent : le port Dakhla Atlantique d'un coût de 13,6 milliards de dirhams, avec un pont d'accès en mer de 1.330 m et un raccordement routier de 7 km, et le port de Nador West Med d'un coût de 11,59 milliards de dirhams, soutenu par une digue principale de 4.300 m, une digue secondaire de 1.200 m, cinq quais et une zone industrielle et logistique de 760 hectares.

Dans le prolongement de ces investissements routiers et portuaires, le Maroc poursuivra un vaste programme de modernisation de ses infrastructures aéroportuaires, afin d'accroître les capacités d'accueil et renforcer l'ouverture internationale des régions à forte dynamique touristique. Dans la région de Casablanca–Settat, l'aéroport Mohammed V verra sa capacité portée de 14 à 35 millions de passagers grâce à la construction d'une nouvelle zone terminale, consolidant ainsi son rôle de hub aérien régional. Dans le nord, l'aéroport Tanger Ibn Batouta est en cours d'extension pour augmenter sa capacité de 2 à 7 millions de passagers, tandis que l'aéroport de Tétouan bénéficiera d'un programme de développement pour améliorer ses services. Au centre-est, l'aéroport de Fès–Saïs sera étendu afin de porter sa capacité de 2 à 5 millions de passagers. Dans la région de Marrakech–Safi, l'aéroport Marrakech–Menara doublera sa capacité de 8 à 16 millions de passagers. Enfin, sur la façade de Souss–Massa, l'aéroport d'Agadir–Al Massira poursuivra son extension pour passer de 2,5 à 7 millions de passagers, consolidant ainsi la vitalité touristique et commerciale de la région.

Secteur du transport et de la logistique : Ce secteur constitue l'un des piliers de l'investissement public en 2026, eu égard son rôle dans le soutien de la compétitivité économique et l'intégration territoriale. Dans ce cadre, le Gouvernement œuvre à l'extension et à la réalisation des projets d'infrastructures de transport et de développement des écosystèmes logistiques, de sorte à améliorer la fluidité des déplacements et la qualité des services publics.

Au niveau régional, la région de l'Oriental connaît la réalisation du projet de connectivité ferroviaire pour le nouveau port Nador West Med. De même, il est prévu dans les régions de Marrakech–Safi et Casablanca-Settat l'extension de la ligne de train à grande vitesse vers la ville de Marrakech, de manière à renforcer la connectivité territoriale. S'agissant des lignes de bus, la région de Rabat–Salé–Kénitra verra le lancement du projet de création de lignes de bus à haut niveau de service, à Rabat, Salé et Témara, ainsi que le renforcement de la flotte de bus dédiée au transport public urbain.

Conclusion :

Avec une enveloppe budgétaire globale de 380 milliards de dirhams, les investissements publics programmés pour l'année 2026 traduisent bien la volonté du Maroc à renforcer l'équité territoriale, à améliorer l'accès aux services de base et à soutenir la croissance durable. En effet, dans l'ensemble, la répartition territoriale des projets d'investissement, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau ou encore des infrastructures routières, portuaires, aéroportuaires, de transport et de logistique et d'autres domaines, couvre tout le Royaume, du nord au sud et de l'est à l'ouest. De même, la diversification de projets susmentionnée garantit que chaque région bénéficie des investissements répondant à ses besoins et adaptés à son potentiel économique.